

## CONDITIONS GÉNÉRALES

Organisme de formation N°11750434275. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat - Art. L6352.12

### DÉFINITION

- Le terme « acheteur de formation » désigne l'employeur du bénéficiaire de la formation ou le bénéficiaire de la formation lui-même s'il s'agit d'une formation à titre individuel.

### CONFIRMATION D'INSCRIPTION

- Pour qu'une demande d'inscription à une formation proposée par l'association Migrations Santé soit prise en compte, l'acheteur de la formation doit retourner le formulaire d'inscription complété et signé :

**PAR COURRIER À** : Migrations Santé France - Pôle Formation – 77bis, rue Robespierre, - 93100 Montreuil

**PAR EMAIL** : [formation@migrationsante.org](mailto:formation@migrationsante.org)

### INFORMATIONS PRATIQUES

- Une convention bilatérale de formation sera adressée à l'acheteur de la formation en 2 exemplaires dont un est à renvoyer signé au pôle de formation de Migrations Santé.
- Une convocation sera adressée au bénéficiaire ou responsable de formation, quelques jours avant la formation, afin de rappeler les modalités pratiques (déroulé de la formation, durée, accès, horaire..etc.)
- Quelques jours / semaines avant la formation, Migrations Santé communique aux participant.e.s un formulaire de recueil des besoins concrets. Les participant.e.s peuvent ainsi partager des situations problématiques qu'ils et elles ont rencontré dans le cadre de leur activité professionnelle. Ces situations sont, par la suite, utilisées par l'intervenant.e dans une approche pédagogique interactive et au plus près de la réalité du terrain
- A l'issue de la formation, une attestation individuelle de fin de formation, la facture, la fiche d'émargement ainsi qu'une copie des évaluations et satisfaction seront adressés au bénéficiaire de la formation ou responsable de formation

### ÉVALUATION DE LA QUALITÉ DE NOS FORMATIONS

- Une évaluation de type QCM, sera distribuée en début et fin de formation afin de mesurer l'évolution en compétences de chaque participant.e.
- Enfin, un bilan de satisfaction sera distribué à la fin de la session
- Assiduité du stagiaire : Une fiche d'émargement sera à signer par l'intervenant.e et les participant.e.s chaque jour par demi-journée.



## **MODALITE DE FORMATION A DISTANCE**

### **Accès à la plateforme de formation :**

#### **1. Prérequis techniques :**

Acheteur ou bénéficiaire devra s'assurer préalablement, et durant toute l'utilisation du service, de la compatibilité permanente de son environnement technique avec les plateformes utilisées par le Pôle Formation de l'Association Migrations Santé : **Zoom** pour la participation (téléchargeable à l'adresse <https://zoom.us/fr-fr/zoomrooms/software.html> ). Il ne pourra se prévaloir, postérieurement aux procédures de test envoyées préalablement par l'organisme de formation, d'une incompatibilité ou d'un défaut d'accès aux modules par vidéo.

À cette fin, il est indispensable que le client dispose ou ait accès à une connexion Internet haut débit (Type ADSL/Fibre) et à un équipement informatique muni d'une sortie audio, d'une entrée micro et d'une webcam. Le coût de la connexion Internet reste à la charge du client.

Le client qui se connecte sur le site déclare connaître et accepter les caractéristiques limites d'Internet.

#### **2. Acheteur ou bénéficiaire reconnaît notamment :**

- Qu'il est seul responsable de l'usage qu'il fait du site et de son lien d'accès à la formation
- Que son lien d'accès est strictement personnel et qu'il s'engage à ne pas le communiquer à des tiers
- Qu'il a connaissance de la nature d'Internet (performances techniques, temps de réponse pour interroger ou consulter...)
- Qu'il lui appartient de s'assurer que les caractéristiques techniques de son ordinateur lui permettent d'accéder correctement au site,
- Qu'il lui appartient de prendre les mesures appropriées de protection et de sauvegarde de ses propres données et logiciels, vis-à-vis de la contamination par d'éventuels virus pouvant circuler à travers le site.

En conséquence le Pôle Formation de l'Association Migrations Santé ne peut être tenu responsable des limites inhérentes à l'accès propre du client (ralentissement, perte de débit, restriction, blocages intermittent de l'audio ou de la vidéo...etc.).

On applique les mêmes **informations pratiques** et le même type **d'évaluation de la qualité de nos formations** que celle citée ci-dessus

## **CONDITIONS FINANCIÈRES**

- Tous les prix mentionnés s'entendent nets toutes taxes comprises, l'association n'étant pas soumise à la TVA
- La facture correspondant à la prestation doit être réglée en Euros à réception ou dans un délai convenu à l'avance et mentionné dans la convention.
- Si l'acheteur de la formation souhaite faire financer cette formation par son organisme collecteur de fonds, il lui appartient d'effectuer les démarches nécessaires auprès de ce dernier.
- Pour les formations inter-entreprises, les prix comprennent les frais pédagogiques et administratifs ainsi que les supports de formation.
- Pour les formations intra-entreprises, les prix comprennent les frais pédagogiques et administratifs ainsi que les supports de formation.
- Pour les formations intra-entreprises, les frais de déplacement et d'hébergement du formateur sont à la charge de l'acheteur de la formation. Ce dernier doit également mettre à la disposition du formateur un local adapté à la formation.



## **ANNULATION, REPORT OU ABANDON**

- Toute annulation doit être communiquée par écrit au pôle de formation de Migrations Santé.
- Si une annulation ou un report par l'acheteur de la formation survient dans les 30 jours francs précédant la formation, un dédit de 30% du montant de la formation restera immédiatement exigible à titre d'indemnité forfaitaire.
- Si une annulation ou un report par l'acheteur de la formation survient dans les 10 jours francs précédant la formation, un dédit de 50% du montant de la formation restera immédiatement exigible à titre d'indemnité forfaitaire.
- Toutefois, si le pôle formation de Migrations Santé organise dans les 12 mois à venir une session de formation sur le même sujet, une possibilité de report sera proposée dans la limite des places disponible et l'indemnité sera affectée au coût de cette nouvelle session.
- Le pôle de formation de Migrations Santé se réserve le droit de reporter ou d'annuler une formation (par exemple dans le cas où le nombre de participant.e.s serait inférieur à 6), dans le délai de 10 jours précédant celle-ci.
- En cas d'absentéisme ou d'abandon par un.e participant.e.s, la totalité du montant de la formation sera facturée, sauf cas de force majeure.
- Tout stage ou cycle commencé est dû en totalité.

## **PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE**

Tous les cours et documents présentés ou remis aux participant.e.s restent la propriété de Migrations Santé et ne peuvent en aucun cas être reproduits, communiqués ou diffusés sans un accord écrit préalable de Migrations Santé France

## **SÉCURITÉ**

Dans le cas de formation intra-entreprise, il appartient à l'acheteur de la formation de fournir au pôle de formation de Migrations Santé les informations pertinentes concernant la santé et/ou le handicap d'un.e participant.e afin que l'organisme de formation puisse s'assurer du déroulement de la formation dans des conditions de sécurités optimales.

## **ARBITRAGE EN CAS DE LITIGE**

Les droits et obligations des 2 parties liées par la convention de formation sont régis par les Lois françaises.

Les parties acceptent de se soumettre à la juridiction non exclusive du Tribunal de Paris pour toutes les contestations relatives à son interprétation ou à son exécution



## **AMELIORATION CONTINUE ET RECLAMATION**

Si vous rencontrez des difficultés lors d'une formation :

1. Parlez-en tout d'abord à l'intervenant.e qui fera le nécessaire pour apporter une solution immédiate et quoi qu'il en soit, il remontera ce point qui sera inscrit par les chargées de formation dans le suivi qualité du Pôle Formation. Vous avez plusieurs options possibles :

- Vous pouvez nous adresser un mail à [formation@migrationsante.org](mailto:formation@migrationsante.org). Celui-ci sera traité dans les 72 heures.
- Vous pouvez nous adresser une Lettre recommandée AR à : Association Migrations Santé France – Pôle formation –77bis, rue Robespierre – 93100 Montreuil
- Si vous avez demandé une prise en charge auprès de l'un des financeurs de la formation professionnelle, vous pouvez également trouver une assistance auprès de cette structure.

### **Pour effectuer une réclamation :**

Vous pouvez également télécharger un formulaire de réclamation à compléter sur notre site :

<https://migrationsante.org/documentation-des-formations>